



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ACQUISITION DE COFFRETS-  
CADEAUX POUR LES RETRAITES VINCENNOIS  
ET LES ENFANTS PASSE AVEC LA SOCIETE  
ASSOCIATION HAARP ESAT EZANVILLE**

**DÉCISION N° DM-21-303  
EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la Commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-484 en date du 2 juin 2020 donnant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au Profil Acheteur de la Ville le 19 avril 2021 et au JOUE et au BOAMP le 20 avril 2021 relatif à l'acquisition de coffrets-cadeaux pour les retraités Vincennois et les enfants ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société ASSOCIATION HAARP ESAT EZANVILLE jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société ASSOCIATION HAARP ESAT EZANVILLE, sis 1 rue de l'Eglise - 95460 EZANVILLE représentée par LEBRUN Frédéric, Directeur, le marché d'acquisition de coffrets-cadeaux pour les retraités Vincennois et les enfants.

Le prix du marché est basé sur les prix unitaires du bordereau des prix, pour un montant maximum annuel de 70 000 € HT

L'accord-cadre est fixé pour une durée de 1 an à compter de la notification du marché, reconductible de manière tacite, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 2 ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210915-lmc1H8845H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/09/2021 Date de Publication : 15/09/2021
---

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des solidarités et de  
l'insertion,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210915-Imc1H8845H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 15/09/2021  
Date de Publication : 15/09/2021